

THONON agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 janvier 2024 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54
Délégués présents : 42
Délégués ayant donné pouvoir : 8
Délégués votants : 50

Date de convocation du Conseil : 24/01/2024

L'an deux mille vingt quatre, le trente janvier à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Salle du Conseil Communautaire

81 place de la Mairie

74550 PERRIGNIER sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES : M. François DEVILLE

ARMOY : M. Patrick BERNARD

BONS-EN-CHABLAIS : M. Olivier JACQUIER, Mme Annelise HERITEAU, M. Marcel PIGNAL-JACQUARD

BRETHONNE : M. Michel BURGNARD représenté par Mme Geneviève SECHAUD

CERVENS : M. Gil THOMAS

CHENS-SUR-LEMAN : Mme Pascale MORIAUD représentée par M. Aubert DE PROYART

DOUVAINE : M. Olivier BARRAS

DRAILLANT : M. Pascal GENOUD

EXCENEVEX : Mme Chrystelle BEURRIER représentée par M. Frédéric GERDIL (est parti après la délibération 2024.00014)

FESSY : M. Patrick CONDEVAUX

LE LYAUD : M. Joseph DEAGE

LOISIN : Mme Laëtitia VENNEN (est partie après la délibération 2024.00016)

LULLY : M. René GIRARD

MARGENCEL : M. Patrick BONDAZ

MASSONGY : Mme Sandrine DETURCHE

NERNIER : Mme Marie-Pierre BERTHIER

ORCIER : Mme Catherine MARTINERIE (est partie après la délibération 2024.00014, pouvoir donné à M. Pascal GENOUD)

PERRIGNIER : M. Claude MANILLIER

SCIEZ : M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOURGEOIS, M. Michel DAVID

THONON-LES-BAINS : M. Christophe ARMINJON, M. Richard BAUD, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER,

Mme Catherine PERRIN, M. Jean-Marc BRECHOTTE, M. René GARCIN, Mme Carine DE LA IGLESIA, M. Gérard BASTIAN, Mme

Nicole JAILLET, M. Philippe LAHOTTE, M. Mustafa GOKTEKIN, Mme Katia BACON, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M.

Thomas BARNET, M. Franck DALIBARD, Mme Astrid BAUD-ROCHE

VEIGY-FONCENEX : Mme Catherine BASTARD, M. Bruno DUCRET

Liste des pouvoirs :

ANTHY-SUR-LEMAN : Mme Isabelle ASNI-DUCHENE donne pouvoir à M. Patrick BONDAZ

DOUVAINE : Mme Claire CHUINARD donne pouvoir à M. Cyril DEMOLIS, M. Pascal WOLF donne pouvoir à Mme Sandrine DETURCHE

MESSERY : M. Serge BEL donne pouvoir à M. René GIRARD

THONON-LES-BAINS : Mme Brigitte MOULIN donne pouvoir à Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, Mme Sylvie COVAC donne pouvoir à Mme Carine DE LA IGLESIA, M. Jean-Baptiste BAUD donne pouvoir à Mme Sophie PARRA D'ANDERT

YVOIRE : M. Jean-François KUNG donne pouvoir à M. Patrick CONDEVAUX

THONON agglomération

Liste des personnes absentes excusées :

BALLAISON : M. Christophe SONGEON

Liste des personnes absentes :

ALLINGES : Mme Claudine FAUDOT

THONON-LES-BAINS : Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Louis ESCOFFIER

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA
Mme Carole ECHERNIER, Services CA
Mme Isabelle PEZOUS, Services CA
Mme Hélène WIRION, Services CA
Mme Marianne LANGLOIS, Services CA

Secrétaire de séance

M. Gérard BASTIAN a été élu secrétaire

Invités excusés

THONON agglomération

N° CC2024.00014

**PILOTAGE INTELLIGENT DE LA CONSOMMATION ELECTRIQUE DES MENAGES ET BATIMENTS
TERTIAIRES - Reconduction en 2024 de l'opération VOLTALIS**

VU l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération n°CC000802 du Conseil Communautaire du 25 février 2020 portant approbation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Thonon Agglomération,
VU la délibération n°CC001370 du Conseil Communautaire du 20 juillet 2021 portant approbation du partenariat avec la société VOLTALIS et de l'accompagnement de Thonon agglomération pour ce qui est de l'information aux publics éligibles dans le cadre de la dernière opération massive de déploiement,
VU l'avis favorable émis par les élus du Bureau Communautaire du 16 janvier 2024 portant approbation du renouvellement du partenariat et d'une nouvelle opération massive de déploiement sur le territoire, matérialisés par un avenant au conventionnement initial avec la société VOLTALIS pour une durée de trois ans.

CONSIDERANT la mise en œuvre de la politique de transition énergétique et écologique sur le territoire de Thonon Agglomération,
CONSIDERANT la convention de coordination initiale signée en août 2021 et ses modalités pour le déploiement de l'effacement diffus sur Thonon Agglomération entre VOLTALIS et Thonon Agglomération,
CONSIDERANT l'avenant 1 à la convention de coordination pour le développement de l'effacement diffus sur le territoire de Thonon Agglomération,
CONSIDERANT l'intérêt du dispositif proposé par VOLTALIS au regard des objectifs du PCAET et de transition énergétique du territoire,
CONSIDERANT le bilan de la précédente opération de déploiement 2021-2022 et les intéressantes perspectives d'installations au sein des logements du territoire à l'occasion d'une nouvelle opération massive en 2024.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

VALIDE	l'accompagnement de Thonon Agglomération pour ce qui est de l'information aux publics éligibles, de la mobilisation des communes et partenaires, conditionnant l'adhésion du grand public ainsi que l'efficacité de déploiement sur le territoire du dispositif d'effacement diffus proposé par VOLTALIS,
APPROUVE	l'avenant 1 à la convention de coordination entre VOLTALIS et Thonon Agglomération pour le déploiement de l'effacement diffus sur le territoire,
APPROUVE	les supports de communication à destination du grand public,
AUTORISE	M. le Président à signer l'avenant 1 à la convention de coordination avec VOLTALIS,
AUTORISE	M. le Vice-Président à cosigner le courrier d'information qui sera envoyé à l'ensemble des ménages éligibles au dispositif proposé par VOLTALIS.

THONON agglomération

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre :

Le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Le secrétaire de séance

Télétransmis en Sous-Préfecture le 12 FEV. 2024

Publié sur le site internet de l'agglomération, le 12 FEV. 2024